

# Mesures ASH

## ARRAS A.S.H.

Création d'un poste d'enseignant référent en ASH au collège « Paul-Eluard » de Vermelles

Transfert du poste d'enseignant-référent du collège « Jean Moulin » de Barlin vers collège « Anatole France » de Noeux-les-Mines

### La Vie Active

IME « André Bocquet » à Noeux les Mines

- Retrait du poste de directeur spécialisé pris en charge par l'ARS
- Transformation du poste de décharge en poste d'adjoint spécialisé

### EPDAHAA

Retrait du poste de directeur spécialisé à IME « Les Marmousets » de Brebières

### APF

Retrait d'un poste d'adjoint spécialisé à l'IEM « Sévigné » de Béthune

### CH Saint-Venant (poste à profil)

Création d'un poste d'adjoint spécialisé à Saint-Venant au Centre de neuro-psychiatrie infantile (Etablissement public de santé mentale)

## CALAIS A.S.H.

Création d'un poste d'enseignant référent en ASH au collège « Martin Luther King » de Calais

Transfert du poste d'enseignant-référent du collège « Les denteliers » de Calais vers collège « Vauban » de Calais

## LENS A.S.H.

Création d'un poste d'enseignant référent en ASH au collège « Langevin-Wallon » de Grenay

### A.P.E.I

Création d'un demi-poste d'adjoint spécialisé à l'IME « Malécot » de Lens

### Education Nationale : poste à profil

Création d'un poste U.E.M.A à l'IME « Malécot » de Lens (en liaison avec l'école Jules Verne de Lens)

### CH Lens

Retrait du poste de directeur spécialisé pris en charge par l'ARS au CMPP de Lens

## La Vie Active

### Ecole élémentaire spécialisée « Jean Macé » de Liévin

- Transformation d'école élémentaire spécialisée en école élémentaire ordinaire
- Transformation de deux postes Ulis école (1 TFA et 1 TFV) en deux postes d'enseignants en SESSAD et transfert vers le SESSAD « Jean Macé » Liévin

## EPDAHAA

### IME « Marc-Henri-Darras » de Liévin

- Transformation du poste de directeur pédagogique en poste d'adjoint spécialisé
- Retrait du poste de 0,50 décharge
- Création de 0,25 poste d'adjoint pour la coordination

### IME « La passerelle » de Lens

Pour régularisation suite à la transformation du poste de directeur en poste d'adjoint à la rentrée 2018 : retrait du poste de 0,50 de décharge